



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REUNION

Préfecture

Saint-Denis, le 3 janvier 2019

-----  
Direction de la citoyenneté  
et de la légalité  
-----

**ARRETE N°10/SG/DCL**  
*enregistré le 3 janvier 2019*

Arrêté portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Saint-Denis

-----

LE PREFET DE LA REGION ET DU DEPARTEMENT DE LA REUNION  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

**VU** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R.11 ;

**VU** les propositions des maires des communes concernées ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de La Réunion,

**A R R E T E :**

**ARTICLE 1er** : Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans le tableau annexé ci-après.

Les délégués suppléants sont appelés à remplacer tout délégué titulaire défaillant.

**ARTICLE 2** : Le secrétaire général de la préfecture de La Réunion et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète chargée de mission  
cohésion sociale et jeunesse,  
secrétaire générale adjointe,

  
Isabelle REBATTU

**Commune de SAINT-DENIS**

| Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal             | Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal |
|---|--|---|
| <p>HUMBLLOT Nicole<br/>BARDINOT Sonia<br/>SUDNIKOWICZ Christiane</p> <p>Suppléants :<br/>ASSABY Maximilien<br/>MARCHAU Jean-Pierre<br/>CADJEE Ibrahim</p> | <p>HUBERT Richenel<br/>TECHER Régis</p> <p>Suppléantes :<br/>DOKI-THONON Lisianne<br/>HO-SHING Cynthia</p>   |   |

**Commune de SAINTE-MARIE**

| Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal |
|---|--|---|
| <p>ISAMBERT Paulette<br/>LATCHY Marie Nicole<br/>HO-PIN Dominique</p> <p>Suppléante :<br/>THOMAS Marie Corinne</p>                            | <p>SITOUZE Céline</p> <p>Suppléant :<br/>CLAIN James</p>   | <p>DORSEUIL-PLANTEY France</p>  |

**Commune de SAINTE-SUZANNE**

| Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal | Conseillers municipaux appartenant à la troisième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal |
|---|--|---|
| <p>IYOULA Jean<br/>MARTIN Guy<br/>ANTHONY Marie-Andrée</p> <p>Suppléant :<br/>GERBANDIER Patrick</p>  | <p>CIDNEY Janick<br/>ALAMELOU Daniel</p> <p>Suppléant :<br/>GRONDIN Antonio</p>  |   |